



Association
Internationale
Des Echecs
Francophones

Assemblée Générale de l'AIDEF – Batumi, le 29 septembre 2018

Procès-verbal

L'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Échecs Francophones (AIDEF), s'est tenue à Batumi en Géorgie, le Samedi 29 septembre 2018 à l'hôtel Sheraton, en marge des 43èmes olympiades d'échecs et du 89^{ème} Congrès de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

Lors de la séance, qui a duré de 9h15 à 14h30, sur les 38 membres votants, 28 étaient présents.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président de l'AIDEF M. Patrick Van Hoolandt (Monaco) a proposé et obtenu de l'Assemblée la désignation de Messieurs Bernard Labadie (Québec) et Ibrahima Cissé (Sénégal), respectivement comme président et secrétaire de séance.

L'Assemblée, sur demande du Président, a ensuite observé une minute de silence à la mémoire de Jean Lamothe, Président de la Fédération haïtienne des Échecs, décédé le 22 août 2017.

L'ordre du jour envoyé au préalable à tous les membres a été adopté ainsi qu'il suit:

- 1) Rapport du Président et bilan de l'exercice 2016/2018
- 2) Rapport du Trésorier et approbation des comptes de l'exercice clos
- 3) Rapports des membres du Comité directeur
- 4) Approbation du procès-verbal de la dernière AG de Bakou

- 5) Approbation de la liste actuelle des membres suite aux nouvelles adhésions
- 6) Compétitions 2019 et 2020-organisation & candidatures
- 7) Feuille de route pour le prochain exercice
- 8) Divers

1 - Rapport du Président et bilan de l'exercice 2014/2016

Le président Patrick Van Hoolandt a lu son rapport 2016/2018 qui est annexé au présent document. Il est largement revenu sur les faits marquants de sa présidence depuis la dernière Assemblée générale à Bakou en 2016.

A coté des différentes invitations de fédérations qu'il a honorées de sa personne, il a rendu compte pour s'en féliciter de la tenue des deux dernières Rencontres Internationales des Échecs Francophones (RIDEF).

Les 5èmes et 6èmes RIDEF qui ont eu lieu, respectivement du 27 septembre au 5 octobre 2017 à Yasmine Hammamet en Tunisie et du 25 août au 1er septembre 2018 à Tirana en Albanie ont été selon lui de grandes réussites.

En effet, cet événement annuel devenu mondialement connu a acquis une notoriété et une reconnaissance grâce, notamment, au soutien de l'OIF et le large écho relayé par la presse internationale. Ces deux facteurs selon M. Van Hoolandt, vont certainement faciliter la recherche de sponsors privés et institutionnels prêts à subventionner et à financer le coût important de son organisation.

Dans son rapport, le Président de l'AIDEF s'est en outre félicité de l'attrait et de la bonne réputation de son association auprès des organismes nationaux et internationaux durant les deux années écoulées.

Le fait que les deux dernières RIDEF se soient tenues sous le haut patronage de l'OIF en est une fort belle illustration. Faisant remarquer que cet acquis est à consolider, il a indiqué qu'avec l'AIDEF travaillera à faire en sorte que les échecs deviennent une discipline officielle des Jeux de la Francophonie qui se déroulent tous les quatre ans.

L'autre acquis évoqué par le Président dans son rapport est le nombre de plus en plus important de membres de l'AIDEF. De 9 membres en 2012, l'Association en compte aujourd'hui 43!. La Grèce, le Qatar, le Kosovo et le Cap-Vert sont les quatre pays membres qui ont adhéré au cours de cet exercice. Cela montre tout le dynamisme de l'AIDEF a conclu son Président.

Le débat qui a suivi la lecture du rapport du Président a été riche et divers.

Les félicitations adressées par les différents orateurs au président pour l'excellent travail qu'il continue d'accomplir à la tête de l'association, ont été suivies de questions et d'observations relatives notamment à son engagement dans la campagne pour la présidence de la FIDE auprès d'un candidat, à la procédure d'octroi des 5èmes RIDEF ou encore aux conditions relatives à l'admission de nouveaux membres.

Répondant aux différentes interpellations le président de l'AIDEF a expliqué que son engagement aux côtés d'un candidat à la présidence de la FIDE est un engagement à titre personnel et qu'il ne saurait dès lors y avoir de confusion avec son statut de président.

S'agissant de la tenue des 5èmes RIDEF en Tunisie à Hammamet, M. Van Hoolandt a évoqué comme principal argument que le dossier de candidature de la Côte d'Ivoire ne respectait pas le cahier des charges des compétitions de l'AIDEF et ce sur différents points essentiels.

C'est la raison majeure qui a justifié le vote à une large majorité du Comité Directeur de l'AIDEF attribuant l'organisation 5èmes RIDEF à la Fédération Tunisienne des Échecs.

Dans la même foulée, a-t-il rappelé que l'admission de nouveaux membres au sein de l'AIDEF se fait toujours dans le respect des dispositions statuts et sur décision de l'Assemblée générale.

Le premier point de l'ordre du jour a été clos par la diffusion d'une chanson dédiée aux 6èmes RIDEF à Tirana.

2 - Rapport du Trésorier et approbation des comptes de l'exercice clos

Le trésorier de l'AIDEF, M.Roland Akhrass, s'est excusé pour son absence à l'Assemblée générale. Il a toutefois communiqué son rapport et le relevé des mouvements financiers du compte durant la période du 1er août 2016 au 31 juillet 2018. A cette date le résultat de l'exercice est en déficit de quatre mille huit cent quatre vingt-neuf (4889) euros.

Les recettes composées de cotisations et de diverses subventions ont rapporté quarante mille neuf cent soixante-dix (40.9570) euros, alors que les dépenses, allant des frais de voyage à l'organisation d'événements en passant par les remboursements de dettes, ont atteint la somme quarante cinq mille huit cent cinquante neuf (45.859) euros.

Dans son rapport, le trésorier a expliqué sa méthodologie de travail en indiquant qu'il a accès aux comptes de l'AIDEF sur internet et le président lui scanne et lui envoie tous les justificatifs et les factures par internet.

Selon lui, il a donc à distance tous les outils nécessaires pour pouvoir établir une comptabilité rigoureuse, comme en atteste le relevé des mouvements financiers joint au rapport.

Évoquant les cotisations, il a signalé, que pour les pays hors de la zone euro, les banques prennent des commissions de change énorme sur des petits montants. C'est pour cette raison qu'il est préférable que qu'elles soient versées lors de l'assemblée générale.

Il a insisté sur l'importance de ces cotisations annuelles de cent (100) euros car elles permettent le bon fonctionnement de l'Association en couvrant une partie des frais courants.

Les discussions qui ont suivies la lecture du rapport ont porté, d'une part sur la forme et d'autre part dans le fond.

Sur la forme, il a été relevé que le rapport financier devait être envoyé aux membres bien avant la tenue de l'AG pour leur permettre de pouvoir s'en imprégner et de faire des observations bien à propos.

Sur le fond, certains orateurs ont fait des remarques suggérant de réfléchir sur une procédure de certification des comptes pour le prochain exercice.

Les échanges sur ces différentes observations ont amené l'Assemblée à envisager pour le futur, en ce qui concerne la certification des comptes, la désignation de commissaires de compte choisis en son sein plutôt que de faire appel à des personnes extérieures ce qui sera très onéreux. Ainsi, les comptes ont été approuvés à la majorité.

3 - Rapports des membres du Comité Directeur

Certains membres du Comité Directeur ont oralement fait le point sur leurs activités qui ont consisté principalement à conseiller le Président dans le suivi de certains dossiers spécifiques.

Il s'agit, notamment de l'organisation de tournois, de démarches en direction d'autres structures ou de la politique d'élargissement de l'AIDEF à d'autres pays membres de l'OIF.

Leurs rapports oraux n'ont pas suscité de débats particuliers.

4 - Approbation du procès-verbal de la dernière AG tenue à Bakou

Le rapport de la dernière assemblée générale tenue à Bakou le 7 septembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Dans les débats qui ont suivi les rapports, il est important de noter les félicitations adressées au président pour l'excellent travail qu'il continue à accomplir à la tête de l'Association.

Dans cette même lancée, l'Assemblée générale a demandé et obtenu du Secrétaire général démissionnaire de reprendre ses fonctions.

Dès lors, il n'y a eu aucun changement dans le Comité Directeur qui continuera à travailler avec les membres suivants:

Président: Patrick VAN HOOLANDT (Monaco)

Vice-président: Mohamed ZOUAOUI (Tunisie)

Vice-président: Yves RAKOTOMAHARO (Madagascar)

Vice-président: Ahmed TALEB MOHAMED (Mauritanie)

Vice-président: Guy Botetsi, ESUNGI (RD Congo)

Trésorier: Roland AKHRASS (Liban)

Secrétaire général: Frédéric KOUEVI (Togo)

Directeur technique: Gilles MIRALLES (France)

Ambassadeur AIDF: Slim BOUAZIZ (Tunisie)

Président Conseiller: Bernard LABADIE (Québec - Canada)

Relations internationales: Ibrahima CISSE (Sénégal)

Partenaires financiers: Damir LEVACIC (Monaco)

Traductions: Bernard SOJKA (France)

Développement pédagogique: Kim LEQUANG (Belgique)

L'Assemblée générale a en outre débattu de la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire où deux structures se revendiquent chacune être représentante de la Fédération des Échecs.

Sans examiner l'affaire dans le fond, l'Assemblée est arrivée à la conclusion qu'étant inscrite à l'agenda de l'AG de la FIDE, il est plus judicieux de se dessaisir au profit de cette instance et de s'en remettre à sa décision.

5 - Approbation de la liste actuelle des membres suite aux nouvelles adhésions

Pendant la période couvrant le dernier exercice, quatre nouvelles demandes d'adhésion concernant le Qatar, la Grèce, le Kosovo et le Cap-Vert ont été enregistrées et acceptées par le Comité Directeur.

Statutairement, l'assemblée générale doit entériner les décisions du Comité Directeur et accepter les nouveaux membres, ce qui a été le cas à la majorité absolue.

Le nombre de membres passe dès lors officiellement de 39 en 2016 à 43 en 2018.

6 - Compétitions 2019 et 2020 - organisation & candidatures

En ce qui concerne les compétitions 2019-2020, les discussions ont porté sur leur financement et les pays d'accueil possibles.

Ces compétitions comprennent les 7èmes Rencontres Internationales des Échecs Francophones (RIDEF) et les championnats francophones de blitz et de rapide.

Des candidatures pour l'organisation de ces événements n'ont pas encore été annoncées. Il est dès lors décidé de poursuivre la discussion.

7 - Feuille de route pour le prochain exercice

Des discussions sur ce point, il est sorti que, compte tenu de son importance, une feuille de route pour le prochain exercice ne saurait être discutée, encore moins adoptée lors de cette AG. Il a été dès lors convenu de laisser au bureau le soin d'en élaborer une conformément aux différents chantiers déjà en cours.

Il s'agit, notamment, des projets de développement, de l'organisation de compétitions, de la recherche de financement, du partenariat avec le programme « Chess in Schools » de la FIDE, du renforcement du partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie ou encore de l'élargissement de l'AIDEF à d'autres pays francophones non encore membres.

8 - Divers

L'idée d'organiser un championnat francophone d'Afrique impliquant donc uniquement des pays africains a été discutée. Étant dans un état embryonnaire aux contours encore imprécis aucune décision n'a à ce sujet été prise.

Le secrétaire général enverra un rapport final de l'Assemblée générale à tous les membres dès que possible.

La prochaine Assemblée générale de l'AIDEF est prévue à Khanty-Mansisk en Russie en 2020 lors des 44èmes olympiades d'échecs.

Fait à Dakar, le 30 novembre 2018

Le Secrétaire de séance

Ibrahima CISSE